

# Amical Info



Bulletin trimestriel du groupement des anciens de Firmenich SA

**N° 146** – Juin 2022

Rédaction : Diane Dasse, Charles Golay, Claude Maury, Alain Tagand, Pierre-Léonard Zaffalon, Vincent Zumwald

Mise en page et publication : Serge Barbey et Claude Maury en versions journal et PDF sur notre site [www.firetraite.ch](http://www.firetraite.ch)

Impression, mise sous plis et envoi postal : R&M Routage & Mailing – Le Lignon

Notre site Web : [www.firetraite.ch](http://www.firetraite.ch) E-mail : [Info@firetraite.ch](mailto:Info@firetraite.ch)

# Sommaire

**La mataziette ou la dynamite genevoise** - Pierre-Léonard Zaffalon

**Les Zouzouteries – La mort du petit cheval** – Vincent Zumwald

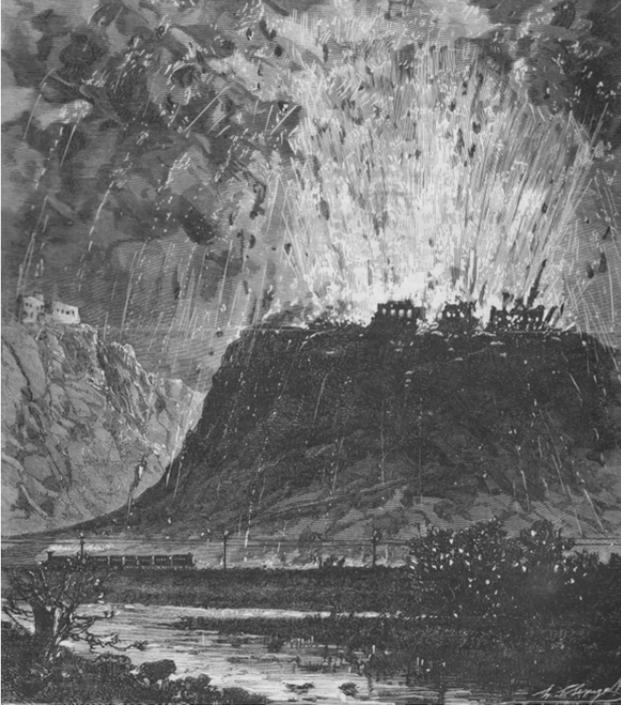
**Sortie open au Val de Travers** – Diane Dasse et Claude Maury

**Gérer les QR factures** - Claude Maury

**Hommage à Guy Regamey** – Charles Golay

**Nouvelles des Membres** – Serge Barbey, Claude Maury et Alain Tagand

# LA MATAZIETTE OU LA DYNAMITE GENEVOISE



Le fort de Larmont (près de Pontarlier)

Une de **La France Illustrée** du 3 février 1877 représentant l'explosion du fort de Larmont le 18 janvier 1877 causée par la manipulation de dynamite artisanale (mataziette) fabriquée illégalement à Satigny.

*De quelle couleur est donc la peur ? Sûrement pas bleue, toujours. Blanche ? Grise ? Chinée rose et vert ?*

*La peur est un liquide incolore, inodore et insipide.*

GEORGES ARNAUD, *Le salaire de la peur*, Presses Pocket, 1984, p. 56

*La nitroglycérine ... ça a l'air de rien, c'est dangereux. D'abord, à une température de quatre-vingts degrés, c'est absolument instable ; en clair, ça signifie que ça pète pour un oui ou pour un non.*

GEORGES ARNAUD, *Le salaire de la peur*, Presses Pocket, 1984, p. 57

*Un soleil instantané, tout blanc, glace la vie de sa lumière froide. A peine s'est-il éteint, déferle le vacarme : déchaînement d'ondes sonores qui, faute d'un pli de terrain où s'accrocher, semblent se répercuter, se répondre sèchement, sans fin, les unes aux autres.*

GEORGES ARNAUD, *Le salaire de la peur*, Presses Pocket, 1984, p. 135

*La poudre et la dynamite sont pour tous ces travaux des auxiliaires utiles, indispensables; favorisez-en l'emploi par tous les moyens.*

LOUIS ROUX, ingénieur en chef des manufactures de l'Etat: conférence sur la dynamite et les substances explosives faite au Palais du Trocadéro le 10 août 1878.

## **Journal de Genève – 21 novembre 1876**

*« Dans la nuit de mardi à mercredi il est arrivé sur la frontière de notre canton et de la France (commune de Satigny) un très grave accident ».*

C'est ainsi que le **Journal de Genève** rapporta un accident meurtrier ayant eu lieu le 21 novembre 1876 à proximité du Moulin Fabry (Satigny). La catastrophe n'était pas commune puisqu'elle mit en scène un industriel lyonnais peu scrupuleux, une installation industrielle à l'écart des regards indiscrets et une substance pour le moins explosive: la nitroglycérine.

La nitroglycérine est un explosif extrêmement instable et fut à l'origine de nombreux accidents mortels dont l'un tua Emil, le frère d'Alfred Nobel.

Ce dernier observa que la nitroglycérine pouvait être stabilisée si on l'associait avec un sable siliceux absorbant, le kieselguhr. Ce mélange fut breveté en 1867 et baptisé *dynamite* du grec « dynamis » (puissance).

Cette découverte de la dynamite permit de réaliser de nombreux chantiers gigantesques tels que les percements du tunnel du Gothard (1872-1882), du canal de Corinthe (1881-1893) ou encore du canal de Panama à partir de 1881.

L'industrie de la nitroglycérine se trouvait donc en pleine expansion au début des années 1870 quand un escroc lyonnais Jean-Baptiste Biet décida lui-aussi de produire sa propre dynamite baptisée *mataziette*.

La dynamite étant brevetée, les concurrents proposaient des produits souvent moins sûrs que ceux de Nobel comme Biet qui mélangeait la nitroglycérine avec du sable ou du calcaire.

Les premiers déboires de Biet commencèrent avec la justice française suite à l'explosion d'une bouteille de nitroglycérine vers Lyon blessant un jeune voisin de la fabrique en 1873.

Ces mésaventures l'obligèrent à s'installer en Suisse dans la commune de Satigny où il se heurta au refus des autorités qui lui interdirent toute exploitation. Ignorant les injonctions du Conseil d'Etat, il produisit clandestinement sa *mataziette* avant que la fabrique d'explosifs finisse par détoner en novembre 1876 tuant 3 employés.

Biet s'enfuit en France pendant que son contremaître Hippolyte Rostaing était condamné à 15 jours de prison à Genève pour avoir expédié de la *mataziette* en France par la voie ferrée, violant les prescriptions fédérales.

Cela ne devait pas signifier la fin des aventures de la *mataziette* : les tonneaux fabriqués à Satigny et illégalement passés en France par Rostaing furent saisis par la douane de Pontarlier et séquestrés au Fort du Larmont (Doubs, France). Leur instabilité les fit exploser lors d'un nouveau transfert, détruisant une bonne partie de la place forte et tuant 6 personnes.

Les aventures de Jean-Baptiste Biet continuèrent: malgré sa condamnation par le tribunal de Pontarlier en 1877; les anarchistes lyonnais de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, friands d'explosifs, trouvèrent en notre escroc un fournisseur peu regardant sur ses clients. La police française arrêta finalement l'individu qui s'était réfugié dans la charpente de sa maison et que l'on fut forcé de tirer par les pieds pour le faire sortir.

Cette arrestation ne passa pas inaperçue en Suisse où le **Journal de Genève** du 4 novembre 1882 nota avec intérêt l'arrestation de l'industriel :

*« Le personnage du nom de Biet, qui d'après les journaux français a été récemment arrêté à Lyon pour fabrication clandestine de matières à l'aide de la dynamite, n'est point inconnu à Genève où, il y a quelques années, il avait essayé de pratiquer sa dangereuse industrie. Nous pouvons rappeler à cet égard les faits dont nous avons parlé en 1876 et en 1877, et qui sont peut-être restés dans la mémoire de nos lecteurs, ils montrent avec quelle persévérance Biet s'est livré à ce genre d'opérations ».*

L'article se poursuivait avec un rappel détaillé des événements de Satigny et du Larmont. L'émotion était donc encore vive à Genève 6 ans après l'explosion de mataziette.

Condamné pour son trafic illicite, les dernières traces de Biet nous amènent à l'asile psychiatrique où l'auteur a retrouvé sa description parmi tant d'autres faites par les aliénistes français Paul Dubuisson et Paul Vigouroux à la fin du XX<sup>ème</sup> siècle:

*« Notons d'abord qu'il est complètement sourd, ce qui rend les communications assez pénibles, puisqu'il faut l'interroger par écrit ... qu'on demande à B... où il était et ce qu'il faisait en telle ou telle année, c'en est assez pour qu'il raconte toute sa vie. Qu'on le questionne sur l'explosion du fort de Joux, origine première de ses malheurs, et il vous parlera, sous prétexte de remonter aux causes, et de ses trouvailles en matières d'explosifs, et de sa découverte de la mataziette, du percement du Saint-Gothard, et de ses démêlés avec la douane suisse, etc., etc., si bien qu'on est constamment forcé de le ramener au sujet, et qu'en désespoir de cause on finit par l'arrêter et lui poser une autre question. C'est bien là l'homme ... qui rabâche comme tous les vieillards au début de la démence ».*

*Fin d'une histoire explosive..., Pierre-Léonard Zaffalon*



Vue actuelle du site (Janvier 2016). A l'extrême gauche, derrière l'arbre du premier plan, on aperçoit les cheminées de Moulin Fabry. L'usine devait se situer à environ 200-300 m du hangar du 1<sup>er</sup> plan en direction des bois.

#### **SOURCES:**

Satigny de jadis à naguère - R. Feuardent, A. Pozzi

Archives du Journal de Genève

La mataziette ou la dynamite genevoise - Pierre-Léonard Zaffalon

## LES ZOZOUTERIES ou la mort du petit cheval.

Depuis plus de dix ans maintenant j'essaye d'être le plus éclectique possible dans mes articles en mélangeant les genres : de l'histoire vécue à la plus farfelue, de la poésie à l'humour afin qu'il y en ai pour tous les goûts. Souvent cela dépend de mon humeur du jour, d'un vécu ou d'une imagination parfois saugrenue. Ce trimestre l'humeur est à la tristesse.



« Le p'tit ch'val dans le mauvais temps, qu'il avait donc du courage,  
c'était un petit cheval blanc, tous derrière et lui devant »  
disait Brassens.

**Triste** parce que ce cheval blanc, c'est celui qui depuis 1895, franchissant tous les obstacles, les guerres, la récession, les crises mais aussi profitant des trente glorieuses, a mené au fil des générations la société familiale dont nous étions si fiers jusqu'à devenir un fleuron de l'industrie genevoise et mondiale. Cette société à laquelle on s'identifiait, pour qui nous étions prêts à tout donner et qui nous le rendait bien et qui aujourd'hui, oh malheur, va fusionner et entrer en bourse. Ne connaissant pas les raisons et motivations d'une telle décision, je ne jugerai pas mais il faut bien admettre que pour la plupart d'entre nous elle a fait l'effet d'une bombe et un sacré pincement au cœur. Certes le petit cheval blanc est toujours là mais perdu désormais dans la horde des « mustangs » néerlandais. Je me veux optimiste et espérer que rien ne va vraiment changer, mais chacun sait qu'une fois coté en bourse tout peut arriver, le pire comme le meilleur. Qui vivra verra.

**Triste** aussi de constater que ces six derniers mois, les avis de décès de nos collaborateurs a tout d'un coup pris une autre dimension dans mon esprit. En effet désormais ce ne sont plus Monsieur ou Madame Untel qui s'en sont allé mais des proches, que je tutoyais et appelais par leur prénom : Hugo, mon ancien et jovial chef, Bernard, notre remuant chef des pompiers, Jacky le talentueux rédacteur de la revue du 100<sup>e</sup> avec qui pendant des heures nous décortiquions les textes, Michel, mon chimiste attitré qui classifiait les substances dangereuses et me permettait de les expédier, Guy, notre ancien président et d'autres que je côtoyais au quotidien. Et cela voyez-vous m'a fait beaucoup réfléchir. Un jour mon heure viendra.

Nous sommes tous de passage sur cette terre et la mort est inéluctable. Chacun cependant en fonction de sa religion, de sa foi, de sa conviction profonde trouvera peut-être une réponse aux questions suivantes ou en tous cas titillera ses pensées :



Il y a-t-il une vie après la mort ? Enfer ? paradis ? réincarnation et cycle karmique ? résurrection ? ou juste, comme je le pense nous redeviendrons simplement poussière ? Qui sait ?

La mort n'est-elle pas la justification et la conséquence de la vie ?

Que serait la vie si la mort n'existait pas ? Inimaginable je suppose.

Chaque vie a sa propre histoire dont l'épilogue est le même pour tous.

Les morts ne sont pas tristes, seuls les survivants le sont.

La naissance est le premier pas vers la mort, la mort le dernier pas de la vie, entre deux il faut avancer.

Chacun sait qu'il va mourir un jour et craint de cette fin à venir car nul ne sait vraiment ce que l'après nous réserve. Mais la plus grande crainte en vieillissant est de devoir souffrir :

Alors le mieux qu'on puisse désirer c'est de:

*Mourir en dormant,  
Simplement  
Sans souffrir  
Sans savoir  
Si tu mérites  
Un au-delà aléatoire*

*Mourir en dormant  
Sans question  
Sans réponse  
Juste une fin d'un passage  
D'un voyage  
Programmé*

*Mourir en dormant  
Morphée à faucille  
Lente et douce  
Sans pleureuses, sans curé  
Sans soubresaut  
Dignement*

*Mourir en dormant  
Sans emmerder les gens  
Il est venu, il a vécu, il s'en est allé  
Ils t'emmèneront léger de  
28 grammes en moins  
D'une âme évaporée*

*Mourir en dormant  
Couché sur le flanc  
Recroquevillé  
Fœtus cocon retrouvé  
Douce plénitude  
Originelle*

Pour ma part, mais ceci est strictement personnel, j'ai aussi fait un choix que je vous confie ci-dessous :

Supplique pour être incinéré, ou ...  
Cendres volages

*Séparés, mon esprit et mon corps  
Feront route chacun de leur côté  
Le premier ira je ne sais où  
Enfin je ne le sais pas encore  
Pour mon second il n'a pas décidé  
Il voudrait être partout  
Faudra donc l'incinérer  
Il n'a pas tort  
Une fois réduit en cendres*

*Une cendre à Mexico,  
Au sommet d'un sombrero  
Une autre à Osaka  
Dans le Obi d'une Geisha  
Une petite suie sur le sari  
D'une belle de New Dehli  
Ou alors  
Pourquoi pas une fine poussière  
Sur la neige de Vancouver*

En millions de poussières dispersées  
Suprême ubiquité  
Ce corps  
Trouvera enfin la liberté  
D'un voyage pour l'éternité  
Sans effort

Emporté par froide bise ou mistral qui rend fou  
Terrible aquilon ou chaud zéphyr  
Au gré de ses versatiles désirs  
Il déposera d'abord  
Un délicat baiser  
Sur la peau suave et parfumée  
De sa veuve aux yeux doux  
Qui pleine de chagrin enfin s'endort

Puis suivant les alizés  
Il ira se balader  
De Genève à Katmandou  
De Brisbane à Tombouctou  
Et encore  
Du Kilimandjaro à l'Himalaya  
De l'Antarctique au Sahara  
Même à Oulan-Bator

Une cendre à Mexico,  
Au sommet d'un sombrero  
Une autre à Osaka  
Dans le Obi d'une Geisha  
Une petite suie sur le sari  
D'une belle de New Dehli  
Ou alors  
Pourquoi pas une fine poussière  
Sur la neige de Vancouver  
Voire même une petite saleté  
Sur l'autel du pauvre curé  
Qui a béni sa mort

Il pourra même guidé par Eole  
Dans les couloirs des ministères  
A ces avides de pactole  
Faire une tache à leur boutonnière  
Trop fort

Mécréants, pourquoi vouloir l'enterrer  
Et par les vers se faire bouffer  
Même dans le plus beau sarcophage  
Il aura peur des xylophages  
De sa tombe point n'aurez besoin de vous occuper  
Les fleurs auraient de toute façon fané

Une fois séparé le corps de son esprit  
Ayez donc pitié de lui  
Et faites-le incinérer



scène de crémation sur les bords du Gange à Varanasi

**Triste**, car la courbe du Covid qu'on croyait vaincu recommence à grimper

**Triste**, à cause de cette satanée guerre en Ukraine, et des autres dont on parle moins

**Triste....** Et pourtant de la vie il faut profiter, se faire des petits plaisirs, aimer, contempler, être content du bonheur des autres, ne pas juger sans savoir et essayer d'être heureux, tout simplement

En tous cas c'est ce que je vous souhaite pour cet été. Il faut que je vous quitte, je suis en retard pour mon cours de hollandais. Sourire.

Je vous embrasse - *Votre Zouzou qui vous promet une prochaine édition plus joyeuse.*

## Sortie Open au Val de Travers – 19 mai

Nous sommes 73 personnes pour embarquer dans 2 cars pour une excursion au Val de Travers concoctée par Diane Dasse, Alain Tagand et Ernest von Roth. Après la pause-café croissants au relais de Bavois, nous arrivons à la gare de Neuchâtel pour embarquer à bord de l'Eteincelante, une locomotive historique datant de 1945, fabriquée en Suisse par BBC et SWS, 40 T, 560CV et 70km/h. et le wagon restaurant nommé Charles-Edouard Guillaume originaire de Fleurier et prix Nobel de physique en 1920.

L'Eteincelante nous emmène vers Les Verrières à la folle allure de 70km/h. Un vin local blanc non filtré et un vin rouge de la région nous est servi à bord pour l'apéritif, la fée bleue n'étant pas au menu, de quoi faire monter l'ambiance durant un parcours pittoresque des gorges de l'Areuse tout au long d'un itinéraire sinueux et montagneux, parsemé de nombreux tunnels, ponts et autres ouvrages d'art.

Il y a 151 ans, le 1er février 1871, Les Verrières ouvrait ses portes à l'armée du général français Bourbaki, défaite par l'armée prussienne. Des 150'000 hommes de cette armée, il n'en restait plus que 87 847, dont environ 5'000 hommes gravement blessés ou malades.

Toute cette armée en déroute se réfugia aux Verrières avec 11'800 chevaux, 285 canons et mortiers, et 1'158 charriots sous le contrôle du général Herzog, général en chef de l'armée de la Confédération suisse et avec l'aide logistique du Comité international de secours aux militaires blessés<sup>1</sup>, future Croix-Rouge, ainsi que le soutien de la population civile suisse. En 1881, le peintre genevois Edouard Castres, infirmier volontaire lors de cet accueil va peindre un



tableau circulaire de 10m de haut sur 35,6m de diamètre (112m de développement linéaire « Le Panorama Bourbaki », restituant le passage de cette armée en Suisse, d'abord exposé à Genève et maintenant exposé à Lucerne.

Après une pose à la gare des Verrières pour l'organisation et service du repas, l'Eteincelante repart à grands coups de sifflet vers Fleurier et dans notre wagon restaurant nous dégustons un repas composé d'un saucisson neuchâtelois à une sauce au Pinot Noir accompagné d'un gratin dauphinois et de légumes de saison.

---

<sup>1</sup> Après la lecture du livre d'Henry Dunant « Souvenirs de Solférino », la Société Genevoise d'Utilité Publique (SGUP) présidée par Gustave Moynier crée en 1863 avec l'aide du Général Dufour, de deux médecins spécialistes des champs de bataille Louis Appia et Théodore Maunoir le Comité international de secours aux militaires blessés. Ce comité sera avec Henry Dunant le comité fondateur de la Croix Rouge internationale qui verra jour par la signature de 12 Etats (Bade, Belgique, Danemark, Espagne, France, Hesse, Italie, Pays-Bas, Portugal, Prusse, Suisse, Wurtemberg) lors de la Convention de Genève du 22 août 1864 pour l'amélioration du sort des militaires blessés dans les armées en campagne.

Après cet excellent repas le train arrive à Fleurier pour la seconde partie de la journée, comprenant deux activités :

- 1) Visite du dépôt de trains de l'association RVT-historique
- 2) Excursion en car au lac des Taillères

Ayant choisi la première activité, je ne peux pas trop vous décrire le vécu de l'excursion au lac des Taillères.

Au dépôt de l'association RVT-historique, nous sommes accueillis par deux passionnés de trains historiques et nous avons droit à une leçon très détaillée et technique sur le fonctionnement de la locomotive à vapeur. C'est une équipe de bénévoles qui s'occupent depuis plus de 35 ans de la restauration et sauvegarde d'un patrimoine historique de nos chemins de fer. Une moyenne de 75'000.- CHF/an est dépensée pour entretenir et réviser cette collection de véhicules. Le prix d'une restauration d'un véhicule dépend son l'état.

Deux belles restaurations parmi les belles locomotives et wagons de cette association.



#### **Locomotive allemande série BR 52**

Modèle marchandises dites de "guerre"

Celle-ci porte le n° 52 221

De 1942 à 1945 7'559 locomotives produites

Longueur 22,975 mètres

Diamètre des roues 1,40 mètre

Poids 94 tonnes

Puissance 1'620 CV

Vitesse 80 km/h

#### **Locomotive de manœuvre Tigerli E 3/3**

Produites par SLM Winterthur pour les CFF de 1946 à 1967

Celle-ci a appartenu au SIG jusqu'en 1966

Elle porte fièrement la plaque SIG 3

Longueur 8,715 mètres

Hauteur 3,2 mètres

Poids 35 tonnes

Puissance 500 CV

Vitesse 45 km/h dans les deux sens



Fin de la journée avec un arrêt surprise au restaurant des mines d'asphalte du Val de Travers<sup>2</sup>, pour se rafraîchir et acheter de la fée bleue ou du chocolat à l'absinthe.

Encore un grand merci aux organisateurs pour cette belle journée pleine de découverte.

Diane Dasse et Claude Maury

---

<sup>2</sup> Les mines d'asphalte de la Presta du Val de Travers ont été exploitées jusqu'en 1986. Tête casquée et lampe en main, les mines se visitent accompagné d'un guide qui replonge les visiteurs dans l'histoire de l'exploitation du minerai, avant de déguster la spécialité locale : le jambon cuit dans l'asphalte.

# Gérer ses QR-factures

## La fin d'une longue histoire

Après plus de 100 ans de bons et loyaux services, le bulletin de versement (BVR) qu'il soit rose, rouge ou d'une autre couleur va disparaître au mois de septembre 2022, de même que le carnet jaune de nos grand-mères. Cette fois c'est certain, malgré que cette annonce datant de 2018 a été retardée pour différentes raisons (retards dû à la pandémie, développement des logiciels nécessaires, impact de sa mise en œuvre, etc..). Certaines banques déjà n'acceptent plus l'enregistrement de paiements périodiques programmés après septembre 2022 s'ils sont basés sur un BVR, tous ces différents bulletins de versements ne seront plus acceptés après cette date.



Comme certaines personnes le pensent à tort, ce n'est pas une nouvelle mesure de PostFinance, c'est la Suisse qui évolue vers un mode de paiement international, plus simple (pas pour beaucoup d'entre nous !), plus rapide et plus sécurisé, en adéquation avec la norme internationale ISO 20022, se basant sur les messages XML (Extensible Markup Language) pour l'échange de données électroniques dans le secteur financier.

## Comment seront remplacés les BVR actuels

Vous avez peut-être déjà reçu ces nouvelles factures et cela ne vous a pas posé de problème pour effectuer le paiement demandé, mais sachez que d'autres personnes, pas seulement des seniors comme le disent les mauvaises langues, mais aussi des personnes prétendument à la page avec les nouveautés technologiques ne savent pas trop comment gérer ses factures si elles leur proviennent par courrier postal ou par email.

La QR-facture contient une section paiement avec un récépissé qui contient les indications requises pour l'exécution d'un paiement sous la forme d'un Swiss QR code qui est assorti au centre d'une croix suisse en guise de signe distinctif, il intègre sous forme numérique toutes les informations requises pour le paiement.

<b>Récepissé</b> Compte / Payable à CH80 0900 0000 1429 4721 8 Sam Gratt Rue des Mangeaisons 1224 Chêne-Bougeries  Payable par Homère Dallors Rue Tabagga 12 1212 Grand-Lancy  Monnaie Montant CHF 100.00  Point de dépôt	<b>Section paiement</b>   Monnaie Montant CHF 100.00	<b>Compte / Payable à</b> CH80 0900 0000 1429 4721 8 Sam Gratt Rue des Mangeaisons 1224 Chêne-Bougeries  <b>Informations supplémentaires</b> Exemple de facture QR code  <b>Payable par</b> Homère Dallors Rue Tabagga 12 1212 Grand-Lancy
--	---	--

## Principales nouveautés de la QR-facture

- Toutes les informations requises pour le paiement sont non seulement intégrées au Swiss QR Code, mais aussi imprimées sur la section paiement, et donc lisibles sans outil technique.
- La QR-facture peut être imprimée par soi-même avec toute imprimante disponible dans le commerce.
- La section paiement à la dimension A6 (14.8 x 10.5 cm) est imprimée en bas de page A4 de la QR-facture ou séparément en annexe. Sont autorisées les polices de caractères sans empattements OCR-B, Arial, Frutiger, Helvetica et Liberation Sans uniquement en noir. La taille de police doit être au moins de 6 pt et au maximum de 10 pt. Le titre **Section paiement** avec une taille de caractères gras de 11 pt constitue une exception.
- Il n'est plus nécessaire de saisir manuellement les données ou de les compléter ultérieurement. L'intégralité des informations de paiement est saisie en un seul clic, au moyen d'un smartphone ou de la caméra intégrée avec le PC pour être transmise par votre accès e-banking.
- La QR-facture peut contenir des informations supplémentaires permettant une harmonisation automatique sur le plan comptable, tel que l'identification de l'entreprise ou un numéro de facture pour le destinataire.
- La QR-facture est également utilisable avec des méthodes de paiement alternatives telles que TWINT ou l'e-facture, si celles-ci sont offertes par l'émetteur de factures.

## Origine du QR code

Le QR code (Quick Response code) a été créé en 1994 par Masahiro Hara, ingénieur de l'entreprise japonaise Denso-Wave, pour l'acheminement des pièces détachées dans les usines de Toyota. L'étiquetage des pièces fabriquées avec un barre-code qui ne peut contenir que de 10 à 13 caractères posait un gros problème, il fallait une dizaine de ces codes-barres pour étiqueter chaque pièce fabriquée.

C'est en observant le plateau du jeu igo (jeu de go en français) que Masahiro Hara a eu l'idée du QR Code.

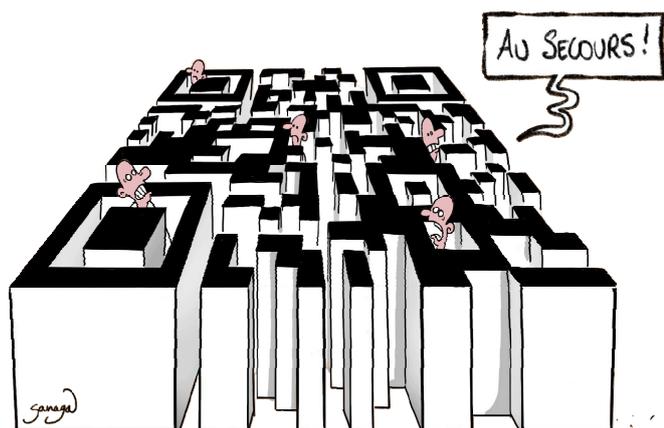
Jeu originaire de Chine. Il oppose 2 adversaires qui placent à tour de rôle des pierres (go-ishi) noires (181) et blanches (180) sur les intersections du plateau « goban » quadrillé de 19x19 lignes = 361 intersections.

Le but est de contrôler le plan du jeu en y construisant des « territoires ». Les pierres encerclées deviennent des « prisonniers », le gagnant étant le joueur ayant totalisé le plus de territoires et de prisonniers.



Rendu public en 1999, Denso-Wave publie le QR code sous licence libre3, sa normalisation ISO 18004 sera publiée en juin 2000, révisée en 2006 puis en 2015.

## Concept du QR code



Le QR code est une symbolique matricielle à deux dimensions.

Les symboles sont constitués de modules carrés noirs disposés dans un carré à fond blanc. Un motif de positionnement unique est placé aux trois angles du symbole.

Le QR code peut contenir 7'089 chiffres ou 4'296 caractères alphanumériques.

Les informations sont enregistrées d'après la table de codage ISO 18004 qui utilise la conversion en binaire selon le code : Blanc = 0, Noir = 1.

Le QR code utilise 4 modes de codage normalisés (numérique, alphanumérique, octet / binaire et kanji ) pour stocker les données.

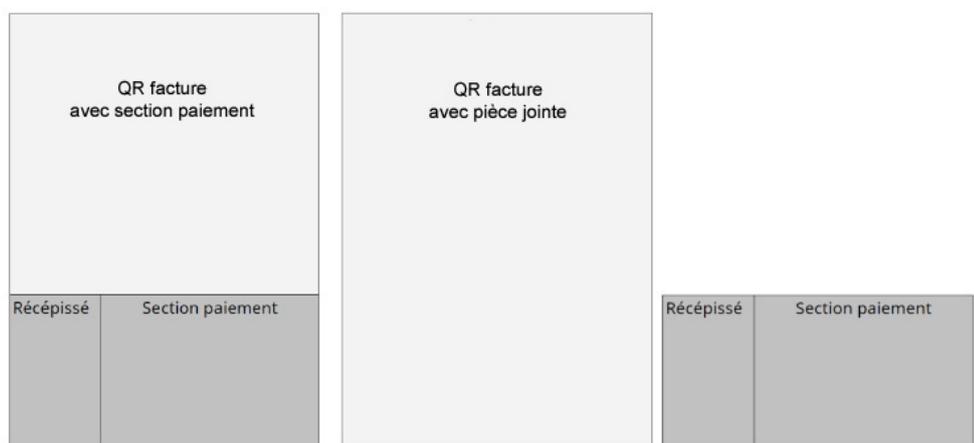
Le QR code est fiable, il contient jusqu'à 4 niveaux de correction d'erreurs.

**Attention** : Les QR codes peuvent pointer vers des adresses de sites internet ou des logiciels exécutables et malveillants pour tenter d'avoir accès à votre smartphone ou PC.

## Gérer ses paiements avec la QR-facture

**Vous n'avez pas de smartphone capable de scanner un QR code et pas d'accès à l'e-banking de votre banque.**

Vous avez reçu par courrier postal une QR-facture papier imprimée sur une feuille A4 avec la section de paiement en bas de page ou en annexe.



Comme pour le BVR, vous pouvez aller au guichet de poste (s'il existe encore !) pour effectuer votre paiement, mais au préalable il faut détacher ou découper la section paiement et la présenter au guichet, après avoir dûment rempli les informations « Payable par », « Monnaie – CHF ou EUR » et le « Montant » si ces informations sont manquantes.

La personne du guichet découpera le « Récépissé » et vous le rendra dûment tamponné.

## **Vous avez un accès e-banking à votre compte et pas de smartphone capable de scanner un QR code.**

### QR-facture reçue par courrier postal

Avec le BVR, il fallait entrer les 27 chiffres du n° de référence ou les 52 chiffres/signes de la bande blanche. Avec la QR-facture, il suffit d'indiquer l'IBAN qui figure sous la ligne « Compte/payable à » et de compléter les informations de paiement manquantes, si le n° de référence figure dans cette section, il faudra l'indiquer.



Si votre PC ou votre écran est équipé d'une caméra activée, après avoir choisi l'option « **scanner avec votre caméra web** », vous présentez la section paiement de votre QR-facture devant votre caméra web.

### QR-facture reçue par email en format PDF

Après avoir enregistré votre QR-facture dans un de vos dossiers, il vous suffira de choisir l'option « **Téléchargement de la QR facture** » et d'indiquer le dossier et le document dans lequel votre QR-facture est enregistrée.

Note : Les textes des options de menus peuvent varier selon le logiciel e-banking de votre banque, mais les fonctions sont les mêmes.

## **Vous avez un smartphone capable de scanner un QR code et un accès à l'e-banking de votre banque**

Il faut avoir au préalable installé dans votre smartphone l'application scanner QR-facture de votre banque disponible sur Google Play et App Store.



Puis, vous suivez la procédure sécurisée de l'application pour effectuer votre paiement.

**Attention :** Utilisez uniquement l'application de votre banque, toutes autres applications provenant de sites gratuits et soi-disant compatibles pour scanner une QR-facture pour votre e-banking représentent un gros risque de piratage.



## Créer une QR-facture

Vous vendez un bien personnel et devez établir une QR-facture pour recevoir le paiement sur votre compte bancaire. Quel logiciel utiliser ?

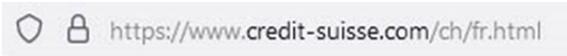
PostFinance met à disposition le lien suivant pour créer gratuitement votre QR-facture

<https://www.postfinance.ch/fr/assistance/outils-calculateurs/qr-generator.html>

En 4 étapes très simples, votre QR-facture sera prête :

- 1<sup>ère</sup> étape : **Bénéficiaire du paiement**, indiquez l'IBAN de votre compte bancaire, ainsi que votre nom et adresse.
- 2<sup>ème</sup> étape : **Information sur le paiement**, indiquez le montant, la monnaie et le sujet du paiement (rubrique Message).
- 3<sup>ème</sup> étape : **Informations du débiteur**, c'est-à-dire le nom et l'adresse du payeur.
- 4<sup>ème</sup> étape : **Vérification des informations**, la QR-facture avec le QR code en section de paiement (bas de page A4) est prête à être imprimée ou enregistrée en format PDF.

## Quelques conseils pour la sécurité de vos paiements

- N'effectuez pas de paiements depuis un appareil non sécurisé.
  - Même si votre appareil est sécurisé, n'effectuez pas de paiements depuis un WiFi public.
  - Il faut plus qu'un simple antivirus gratuit pour vous protéger des attaques sur internet, utilisez un logiciel reconnu de protection internet.
  - Votre banque ne vous demandera jamais par email ou par téléphone des renseignements sur votre compte.
  - Ne communiquez jamais le code PIN de votre carte bancaire ou vos codes pour les opérations bancaires par email, téléphone, SMS ou via les médias sociaux.
  - Ne faites jamais d'opérations bancaires à la demande d'un tiers inconnu (ex : un interlocuteur téléphonique ou un faux plombier).
  - Ne cliquez jamais sur un lien proposé pour effectuer un paiement, connectez-vous sur le site de votre banque.
  - Vérifiez que l'accès de paiement est bien sécurisé : l'adresse web commence par https au lieu de http et un cadenas est affiché.
- 
- Vérifiez régulièrement vos extraits de compte.
  - Utilisez si possible le navigateur Firefox de Mozilla. [www.mozilla.org/fr/firefox](http://www.mozilla.org/fr/firefox), car les autres navigateurs sont de vrais fouineurs de votre sphère privée.
  - Après vos opérations, faites un « logout » pour quitter votre banque et fermez votre navigateur pour effacer vos traces (option Tout fermer).

Claude Maury

Sources documentaire :

- Six Swiss Payment Standards, Implémentation Guidelines suisses pour QR-facture Version 2.2,
- Jeu de go <https://chine.in/guide/jeu 4389.html>
- ISO/IEC CD 18004 - Technologies de l'information

# HOMMAGE

Le 18 mars 2022 nous avons appris avec tristesse le décès de Guy Regamey ancien président du groupement des retraités Firmenich de 2007 à fin 2009.



Entré chez Firmenich en avril 1956, il a effectué 45 ans d'activités avant de prendre sa retraite en 2001.

Guy était une personne bien connue dans l'entreprise Firmenich et j'ai eu le privilège de le côtoyer pendant plusieurs années, en allant le trouver au bureau du calcul des prix où j'apportais des documents concernant le coût des appareils de production. Ceci me permettait de discuter de ski, de foot et du basket. Il faut dire que dans ce bureau il y avait le président du basket Bernard Bopp et le président de la section de ski Guy Regamey dont il en a été le fondateur.

En effet, la section ski Firmenich a été créée par Guy Regamey. Grâce à lui nous avons tous en mémoire les concours du ski Firmenich à Morillon, au Praz de Lys Sommand, à Morzine suivi des repas dans les salles communales qui se terminaient parfois fort tard. Il y a eu ensuite, les nocturnes à St Cergue qui étaient agrémentées d'une fondue lors de la distribution des prix.

Sportif, il jouait au basket dans l'équipe Firmenich et était un des joueurs du club foot de Firmenich la Plaine.

Très actif et apprécié dans ces sections, c'est sans surprise que Daniel Bourguignon lui demande de faire partie du comité du Groupement en 2002.

Guy s'est beaucoup impliqué pour les groupements sportifs de l'entreprise Firmenich et beaucoup d'entre nous ont eu le plaisir de le rencontrer et d'apprécier son dévouement et son amitié.

Charles Golay



# NOUVELLES DES MEMBRES

## Nouveaux retraités et retraitées

Messieurs Patrick ROMEYER et Jean-Luc GENTIL  
à qui nous souhaitons la bienvenue dans notre groupement  
et que nous souhaitons rencontrer à nos repas et sorties.

## Décès

Monsieur Guy Regamey le 18 mars 2022  
Madame Marie-Claire Monneron le 30 avril 2022  
Monsieur Jean-Pierre Aellen le 2 mai 2022  
Monsieur Jaki Faroux le 10 mai 2022  
Monsieur Michel Joyeux le 19 mai 2022  
Monsieur Werner Dreier, le 25 mai 2022  
Madame Fatima Bornet le 5 juin 2022  
Monsieur André Magnin le 18 juin 2022  
Nous présentons nos sincères condoléances à leurs familles.

**Mille mercis**



*A toutes les personnes qui nous ont fait un don  
lors du paiement des cotisations, nous disons  
mille mercis pour ce geste qui représente plus de  
700 CHF*

